

## INFORMATIONS UTILES

📄 11 rue MOLIERE – 64300 ORTHEZ  
☎ 05 59 69 42 77  
@ viesco.lp-moliere@ac-bordeaux.fr  
<https://lycee-metiers-orthez.fr/>

## DATES D'INSCRIPTION Du 02 au 10 juillet 2020

Les nouveaux entrants et leurs parents seront reçus par M HOUDELETTE, le CPE, à la date et à l'horaire notée sur le dossier d'inscription. En cas d'empêchement, merci de bien vouloir prévenir l'établissement ou le CPE.

## RENTREE DES ELEVES

### SECONDES

Le lundi 01 septembre à 09h00 pour les élèves internes et à 10h00 pour les demi-pensionnaires et les externes. Prévoir une tenue de sport pour une journée d'intégration plein air.

### PREMIERES ET TERMINALES

Le mardi 03 septembre à 17h00 pour les élèves internes  
Le mercredi 04 septembre à 08h25 pour les élèves demi-pensionnaires et externes.

## BEARN PARENTS D'ELEVES (association des parents d'élèves)

Vous avez la possibilité de commander les manuels et les fournitures scolaires par l'intermédiaire de la BPE.

**Le paiement se fait directement auprès de l'association à l'adresse ci-dessous :**

<https://www.bearnparentsdeleves.fr/>

20 cours Lyautey – 64000 PAU  
☎ 05 59 30 12 67

## FRAIS SCOLAIRES

### 🚦 TARIFS ET MODES DE PAIEMENT

Internat 4 nuitées : 1340,64 euros  
Demi-pension 4 jours : 432 euros

Internat 5 nuitées : 1448,19 €  
Demi-pension 5 jours : 505,80 euros

Les frais d'internat et de demi-pension sont **forfaitaires** et payables par trimestre.

#### Modalités

Le règlement peut être effectué :

- par chèque établi à l'ordre de l'Agent comptable Lycée des Métiers Molière

- en espèces au secrétariat du Lycée des Métiers Molière

- en ligne par télépaiement sur Scolarité Services en accédant à <http://www.ac-bordeaux.fr/teleservices>. Un identifiant et un mot de passe vous sera transmis à la rentrée.

- par virement au compte de l'établissement- Lycée des métiers MOLIÈRE

RIB : IBAN : FR76 1007 1640 0000 0010 0040 338

BIC : TRPUFRP1

Vous pourrez moduler le montant du paiement et ainsi payer en plusieurs fois, il vous est cependant demandé de payer la totalité des sommes dues avant la fin du trimestre considéré.

#### **CARTE DE SELF**

Elle sera remise aux élèves à la rentrée. Elle est obligatoire et valable pour toute la durée de la scolarité au lycée. En cas de perte ou détérioration, elle sera facturée 5 euros.

#### **CHANGEMENT DE CATEGORIE**

L'inscription d'un élève en qualité d'interne ou de demi-pensionnaire engage la famille pour la totalité de l'année scolaire.

La demande de changement de qualité (à caractère exceptionnel) doit être motivée par écrit et adressée au chef d'établissement.

#### **MERCREDI MIDI**

Les élèves DP 4 jours désirant déjeuner exceptionnellement le mercredi midi, devront, au plus tard la veille, acheter un ticket repas à 3,80€ auprès de l'Intendance.

#### **REMISE D'ORDRE POUR ABSENCE**

Pour obtenir une remise d'ordre, une demande écrite accompagnée d'un certificat médical doit être adressée au chef d'établissement pour une absence supérieure à 5 jours (selon règlement intérieur).

#### **DEGRADATIONS-VOLS**

Familles et tuteurs sont responsables des vols et détériorations commis par leur enfant à l'intérieur du lycée. Toute dégradation fera l'objet d'une facturation.

### **TROUSSEAU ELEVES INTERNE**

Dès le jour de la rentrée, l'élève doit être en possession de son trousseau complet :

1 protège matelas	1 pyjama
1 couette	1 lampe de poche
1 drap housse 190 x 80	Cintres pour vêtements
1 housse de couette	1 sac pour le linge sale
1 oreiller avec une taie d'oreiller	1 cadenas pour l'armoire
1 paire de chaussons ou tongs	
Serviettes de toilette et nécessaire de toilette	

#### **IMPORTANT** :

Par mesure d'hygiène, nous vous demandons de changer les draps et linge de toilette tous les 15 jours.